

20 ans de fermeture du Charbonnage du Hasard – 1997/98



Voilà 13 ans que nous fêtons le 20^e anniversaire de la fermeture du charbonnage du Hasard à Cheratte.

J'ai voulu remettre en mémoire quelques instants de ces festivités, dont plusieurs acteurs nous ont quitté depuis.

Cet article est donc conçu comme un livret souvenir. Il reprend plusieurs articles de journaux, photos et souvenirs de cette industrie qui a marqué notre village pendant trois quart de siècle.



Monsieur Xavier MALMENDIER - Echevin de la Culture de la Ville de Visé,
Les Compagnons de la Belle-Fleur de Cheratte,
La Société Royale Archéo-Historique de Visé et de sa Région,

ont l'immense plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition

20 ANS APRES, CHERATTE SE SOUVIENT: SON CHARBONNAGE, SES MINEURS
le vendredi 31 octobre à 18.30 heures

à la Salle des Compagnons de la Belle-Fleur (ancienne école communale)
Rue de Visé, 123 à Cheratte

L'exposition sera ouverte jusqu'au 16 novembre, tous les jours de 14 à 18 heures
(Nocturne jusqu'à 21 heures les vendredis)

Sous le patronage de Paul BOLLAND, Gouverneur de la Province de Liège.

Invitation communale à l'exposition du 20^e anniversaire : vernissage le 31 Octobre 1997

**20ème anniversaire de la fermeture du Charbonnage du Hasard
de Cheratte**

Du 31 octobre au 16 novembre 1997.

INVITATIONS

L'exposition sur le charbonnage continue, on peut la visiter tous les jours de 14 à 18 heures, le vendredi jusque 21 heures au 123 de la rue de Visé.

MARDI 11 NOVEMBRE, vers 11 H 00, les Compagnons de la Belle Fleur vous invitent à rejoindre le cortège d'hommage aux victimes des deux guerres organisé par les anciens combattants et la Ville de Visé, au départ de l'église, après le passage aux monuments situés au Vinave, soit vers midi, une plaque en hommage aux mineurs sera dévoilée sous la passerelle du Hasard.

SAMEDI 15 NOVEMBRE, dès 13 Heures l'harmonie et le groupe folklorique des HOUYEUX déambuleront dans les rues principales de Cheratte-bas, tandis que dans la cour du 123 de la rue de Visé, près de l'exposition se tiendra la première KERMESSE AUX BOUDINS, une ambiance originale, des animations diverses, des démonstrations de Scrabble, des bonnes choses à manger et à boire pour pas cher !

DIMANCHE 16 NOVEMBRE à 16 Heures, au Hall sportif de la rue de Visé à Cheratte-bas, une CONFERENCE-DEBAT ayant pour titre :

« QUEL AVENIR POUR CHERATTE ? »

Une occasion pour toutes les personnes intéressées par le devenir de nos quartiers de trouver les réponses à leurs questions, sur la reconversion des sites du Hasard, sur les travaux à venir en matière de démergement, sur les projets d'aménagements locaux. Nous avons invité les 4 partis représentés au Conseil Communal de Visé, la SORASI (qui sera représentée par Monsieur G. HOFMAN), les services du Ministère de l'Aménagement et du Patrimoine de la Région Wallonne, mais aussi l'actuel propriétaire du Charbonnage et du Château, Monsieur LOWIE, qui sera représenté par son conseil Monsieur P. EYBEN. On pourra aussi découvrir à cette occasion plusieurs projets actuels ou plus anciens de réaménagement des sites du charbonnage.

Entrée gratuite.

TOUS RENSEIGNEMENTS : 04/362/17/68

Ed. Resp : R. GOTFRYD, Rue de Visé 123 4602 CHERATTE
ne pas jeter sur la voie publique - merci.

Programme de novembre à l'exposition

20ème Anniversaire de la fermeture du charbonnage du Hasard à Cheratte
du 31 octobre au 16 novembre 1997.

Organisé par
l'asbl Les Compagnons de la Belle Fleur,
la Ville de Visé,
Action & Recherche Culturelles,
la Société Royale Archéo-historique de Visé.

Secrétariat - publicité - presse
Jacques CHEVALIER
Rue de Visé, 93 4602 CHERATTE
tel : 04/343.15.99 (bureau)
tel : 04/362.17.68 (soir et WE)

Responsable Culturel - Exposition -
Jean-Pierre LENSEN-
Rue de Berneau, 1, 4600 VISE
Tel : 04/379.08.92 FAX : 04/379.52.81
04/379.79.03 (privé)

PROGRAMME DE LA QUINZAINE

Vendredi 31 octobre 1997 à 18 H 30
Local des Compagnons de la Belle Fleur
123 rue de Visé

Vernissage de l'exposition
**CHERATTE SE SOUVIENT...
HOMMAGE ET PERSPECTIVES.**

Du 1 au 16 novembre 1997
EXPOSITION accessible au grand public chaque jour
de 14 à 18 H (entrée Adulte : 80 F, jeunes, vipo etc : 50 F)
Vendredis jusque 21 Heures.

Dimanche 9 novembre à 16 H
Hall sportif rue de Visé
RENCONTRE AVEC LES ANCIENS DU HASARD
Conférence-débat - entrée gratuite.

Mardi 11 novembre 1997
Lors de l'hommage aux victimes des 2 guerres
**Inauguration d'une plaque en Hommage aux travailleurs
du Charbonnage du Hasard.**
(offerte par les Compagnons de la Belle Fleur)

Samedi 15 novembre 13 H
Sortie du groupe et de l'Harmonie **LES HOUYEUX**
dans les rue de Cheratte-bas.
16 H, dans la cour du 123 rue de Visé
GRANDE KERMESE AUX BOUDINS ET VINS CHAUDS.

Dimanche 16 novembre à 16 H
Hall sportif rue de Visé
**CONFERENCE-DEBAT
QUEL AVENIR POUR CHERATTE ?**
Avec toutes les personnalités politiques locales mais aussi
de la Province et d'ailleurs. - entrée gratuite.

Durant la quinzaine il est demandé aux commerçants d'orner leurs vitrines sur le thème de la mine,
même chose pour tous les Cherattois qui le désirent via leurs fenêtres.

Le même programme en d'autres mots et plus détaillé

"20 ans après"

Déjà 20 ans. Le 31 octobre 1977, un des charbonnages les plus performants de Wallonie, le Charbonnage de Cheratte fermait ses portes

Du 31 octobre au 16 novembre 1997, une exposition d'hommage aux mineurs se tiendra à Cheratte-Bas. Ce sera surtout un rappel de ce que fut l'industrie charbonnière, la vie des travailleurs de la mine, l'importance de cette activité pour la région. Suite à une première réunion de contact, les organisateurs voudraient mettre en avant, spécialement tous ceux qui ont travaillé à la mise en valeur du charbon, à Cheratte.

Nous faisons donc appel à tous les mineurs qui ont travaillé au siège de Cheratte.

Quelle que soit votre nationalité, que vous habitiez encore ou non Cheratte, quelle que soit votre place dans l'entreprise, mineurs de fonds, travailleurs de la surface, employés ou cadres, que vous ayez travaillé quelques jours ou des dizaines d'années ou que vous ayez eu des proches qui ont travaillé dans cette mine, nous attendons votre témoignage:

Si vous avez des récits, des anecdotes, des impressions, des bons ou moins bons souvenirs à raconter, des documents, des photos, des objets....Contactez-nous:

Musée Régional de Visé - *Hommage aux Mineurs*, rue du Collège, 31 à 4600 Visé

ou laissez vos coordonnées au téléphone de l'échevinat de la Culture 379.08.92 ou de la Société Archéo-Historique de Visé 379.79.03 en soirée ou faites-vous connaître auprès de divers Cherattois comme Thomas Delarue, 19, rue du Hasard à Cheratte ou J.Chevalier au 93, rue de Visé ou auprès d'un membre du comité de fêtes de Cheratte-Bas.

Non seulement une exposition sur place retracera la longue histoire du charbon à Cheratte mais un livre racontera les témoignages que vous nous aurez apportés.

N'hésitez pas à contacter une des adresses ci-dessus.

Différents documents seront aussi fournis par le Musée Régional de Visé, mais aussi par d'autres Centres de Recherches de Wallonie et bien entendu, tous les documents que vous nous prêterez (et qui vous seront restitués par après), seront là pour témoigner de ce que fut la vie de Cheratte pendant plusieurs dizaines d'années.

Il y aura aussi d'autres manifestations d'hommage mises sur pied par des associations cherattoises.

20 ans après, Cheratte se souviendra dignement de ce que fut son passé charbonnier.

Appel aux témoignages

71

MENSUEL N° 115
NOVEMBRE 1997

M^r J. Socielli et R
39, Entre B. Tabours
4602 Cheratte

INFORMARCHÉOLOGIE

SOMMAIRE Agenda de novembre et de décembre 1997

Cheratte se souvient : son charbonnage, ses mineurs : une exposition, une publication et des rencontres
Le Pays de Herve...visite de Herve le 5 novembre à 15 h.
Exceptionnel : Rodin et Solvay à Charleroi le 30 novembre
Renouvellement des cotisations pour 1998
L'Histoire des Rues de Visé XVI et le Volume 2
Visé, ses rues de 1830 à 1940 de John Knaepen
Glânés dans notre bibliothèque : quelques points forts
Les rendez-vous de nos partenaires.

A VOS AGENDAS : VOS LOISIRS ET RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE 1997
CHERATTE SE SOUVIENT DE SON CHARBONNAGE ET DE SES MINEURS

- * du 31 octobre au 16 novembre de 14 h. à 18 h. en la salle des Compagnons de la Belle-Fleur, rue de Visé, 123 à Cheratte (Vendredi ouvert jusqu'à 21 h.)
- * le dimanche 9 novembre à 16 h. Rencontre des mineurs (Hall Omnisports de Cheratte)
- * le samedi 15 novembre après-midi : les Houyeux et soirée récréative
- * le dimanche 16 novembre à 16 h. Le devenir du charbonnage de Cheratte (Hall Omnisports)
- * le mercredi 5 novembre à 15 h. Visite de Herve
- * le vendredi 21 novembre à 19 h. Heure du conte au musée sur la médecine
- * le dimanche 30 novembre : Visite des expositions Rodin et Solvay à Charleroi

**** le musée sera ouvert le 29 novembre, le 3, 6, 10 et 16 décembre de 15 h. à 17 h.*****

- * le vendredi 12 décembre à 20 h., la vie quotidienne à l'époque romaine par J.P. Lenson (Féron)
- * le samedi 13 décembre à 20 h. Notre voyage à Venise par Annie Gadisseur du 13 au 21 décembre : exposition des traditions de Noël au centre culturel
- * le vendredi 19 décembre à 19 h., l'heure du conte de Noël au musée
- * le 20 et 21 décembre, marché de Noël et notre stand d'exposition
- * le samedi 27 décembre : Visite de Liège au goût du jour

Mensuel d'informations historiques, patrimoniales et culturelles édité par la Société Royale Archéo-Historique de Visé et de sa Région, le Musée Régional d'Archéologie et d'Histoire de Visé et Action et Recherche Culturelles de Visé. Ces activités sont appuyées par le Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège, les ministères wallons de l'Emploi et du Patrimoine, le ministère de la Communauté Française, l'Echevinat des Musées, le Comité Culturel Local de Visé, les sponsors locaux.

Contact ASBL 04/ 379.79.03 - Musée 379.08.92 - Téléfax 379.52.81
Compte bancaire ASBL 340-0275872-42 - Dépôt postal : 4600 Visé

Editeur responsable: Jean-Pierre Lenson rue de Berncau, 1 4600 VISÉ

INFORM-ARCHEOLOGIE115-2 CHERATTE SE SOUVIENT : VINGT ANS APRES

UNE COLLABORATION : Collaboration féconde entre la ville de Visé, l'asbl Compagnons de la Belle-Fleur (le nouveau comité de quartier de Cheratte-Bas), nos associations et notre musée, ce cycle veut rappeler le souvenir d'un charbonnage qui fut à la pointe de la technologie charbonnière, et qui ferma ses portes le 31 octobre 1977, il y a donc vingt ans.

UN BREF RAPPEL HISTORIQUE : La vieille concession de Cheratte fut réanée par son rachat par le Hasard en 1905. Vu l'exiguïté des lieux, c'est vers l'électricité que se tourna le premier ingénieur, R.Henry. Un puits étonnant, tel une forteresse du Lancashire, veillait sur une machine à compresseur installée à l'étage et actionnée par l'électricité amenée de Micheroux.

Bien vite l'antracite de Cheratte fut reconnu comme une des meilleures houilles domestiques. Voie routière, raccordement au chemin de fer et installation d'un canal vers la Meuse, il n'en fallait pas plus pour développer l'exportation de ce merveilleux "raisin de la terre".

Dans les années 1925, une cité étonnante, à cent mille lieues de l'image des corons, sortit de terre et abrita plus d'un millier d'habitants...non seulement des Belges mais aussi les multiples ressortissants venus travailler depuis la guerre 14-18 : Européens de l'est, Allemands, Hollandais, Italiens, Grecs, Portugais, Espagnols, Marocains, Turcs...

Avant dernier charbonnage liégeois à fermer ses portes, Cheratte ne devint pas le lieu de mémoire ouvrière et minière que beaucoup de spécialistes souhaitaient car le domaine fut en grande partie vendu à un industriel flamand et la cité fut reprise par la Régionale visitée d'habitants sociaux. Blegny, fermée en mars 1980 devint ce lieu de mémoire qu'attendaient les mineurs liégeois.

UNE EXPOSITION : L'exposition comprendra une trentaine de panneaux didactiques, des représentations d'artistes tels que François Maréchal, Jean Donnay, Armand Rassenfosse, Pierre Paulus (du musée de Visé ou du cabinet des Estampes de Liège), des cartes et des documents et témoignages préservés de la destruction par Walthère Franssen, des outils, des fossiles, des maquettes, des mannequins et des scénographies...en tout 500 documents en partie prêtés par d'anciens mineurs.

L'exposition est ouverte à tous du 1er au 16 novembre de 14 h. à 18 h. - le vendredi ouverte jusqu'à 21 h. et se déroule au local des Compagnons de la Belle-Fleur, 123, rue de Visé (ancienne école communale à 150 m. de l'église de Cheratte-Bas)

Le vernissage a lieu le 31 octobre à 18 h.30. Invitation cordiale à tous nos membres

La PAF est de 80 frs pour le grand public et de 50 frs pour les pensionnés, les enfants, les demandeurs d'emploi, les anciens mineurs, les écoles (de 9 h. à 16 h., sur R.V. la visite guidée est comprise dans le prix)

DES RENCONTRES : au Hall Omnisport de Cheratte, à la nouvelle école communale le dimanche 9 novembre 1997 à 16 h., la vie des mineurs ou le rappel de ce qu'était la vie dans un charbonnage par...des mineurs et des témoins privilégiés

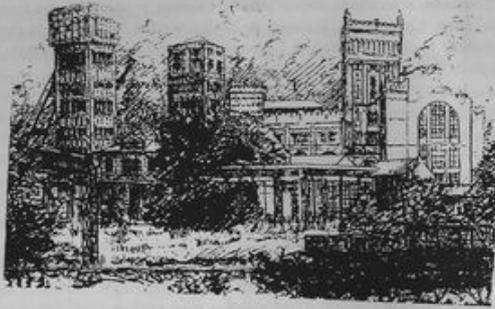
(NDR cela remplace la conférence de F. Corthals prévue le 8 novembre à 20 h.)

le mardi 11 novembre : pose d'une plaque de souvenir du charbonnage
le samedi 15 novembre : animation des rues de Cheratte par les Houyeux et repas en soirée au local des Compagnons - à côté de l'exposition

le dimanche 16 novembre à 16 h., les perspectives d'avenir du site de Cheratte par un panel de représentants du monde associatif, économique, politique et des artistes.

AUTRES INITIATIVES : une carte-vue souvenir (30 frs) par un artiste hollandais Rico Prank un livre d'histoire locale : les Charbonnages du sud de Cheratte par Désiré Van Ass (300 frs)

Le programme par l'info archéologie de Visé n° 115 de novembre 1997



Notre musée, en plus d'avoir conçu l'exposition et réuni les documents, a rédigé un nouveau rendez-vous de l'histoire dont voici le sommaire

- * Préface du gouverneur de la Province Paul Bolland et de Xavier Malmendier
- * Avant-propos de Jean-Pierre Lensen, coordinateur et introduction par Jacques Chevalier
- * LE CHARBONNAGE : le charbon, la géologie de Cheratte, la description d'un charbonnage
- * LE HASARD DE CHERATTE : le schéma de l'exploitation, un site et une histoire : les débuts de l'exploitation, le rachat de l'ancienne concession, la guerre 40-45, la libération, la bataille du charbon, les dernières années, la cité d'habitations.
- * LES TEMOIGNAGES : une encyclopédie vivante, Thomas Delarue ; Jean Knurr, le plus wallon des polonais, José Chaineux travailla 34 ans à Cheratte, Avellino Moreale, dernier maître ouvrier ; de Cheratte à Blegny, Henry Deketelaere, Belges et Italiens par la famille Losavio, les pérégrinations de Domenico Laquintana, un accident dans la mine par Joseph Locatelli ; des cadres de mine au ballon de football par Jacques Verbist, la Sainte-Barbe.
- * Le devenir du charbonnage par Gustave Hofman ; une bibliographie ; les R.V. de l'histoire

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE N° 16 : CHERATTE SE SOUVIENT
Son charbonnage, ses mineurs.

48 pages, 24 illustrations, 100 frs jusqu'au 30 novembre et 140 frs après cette date.
Vendu à l'exposition ou peut être obtenu au compte bancaire de notre association :
340-0275872-42 de la Société Archo-Historique de Visé avec mention "RV 16"

Remercions le gouverneur de la province, Paul Bolland, l'échevin de la Culture Xavier Malmendier, les Compagnons de la Belle-Fleur dont la cheville ouvrière, Jacques Chevalier, les Houyeux de Cheratte et tous les mineurs qui ont accepté de prêter des documents et de témoigner de leur vie dans ce charbonnage. Et pour l'exposition, grand merci à notre président, nos fidèles collaboratrices Maryse, Muriel et Marie-Cécile, notre comité et tous ceux qui garderont l'exposition. Merci à la presse & aux Cherattois



Les rendez-vous
de l'histoire
16

CHERATTE
se souvient :
son charbonnage
ses mineurs

La plaquette produite par le SRHAVE pour l'occasion



Les présents ont toujours raison

QUEN' affaire à Cheratte! Depuis qu'on a ouvert l'exposition sur les 20 ans de la fermeture du charbonnage du Hasard, mes camarades ne se tiennent plus! Il y en a qui rôdent autour du château et des vestiges de l'époque du charbon en se demandant ce qu'on pourrait bien y faire, d'autres qui taillent une bavette dans l'ancienne école où ils revoient de vieilles photos du charbonnage et de ceux qui y travaillaient... D'autres se réjouissaient tellement d'être le 11 novembre qu'ils n'ont fait ni une, ni deux: ils ont bravé la drache pour être aux premières loges pour aller voir la plaque d'hommage aux mineurs qui a été installée sous la passerelle.

Ils étaient contents, *sais-tu*, de voir qu'on s'intéresse enfin un peu à eux. Et je ne te dis pas combien ils étaient fiers de compter trois bourgmestres à cette cérémonie: Pierrette Cahay, l'ancienne bourgmestre de Visé, Marcel Neven, l'actuel, et bien évidemment Marcel Levaux, l'ancien bourgmestre de Cheratte. Mais rien n'est jamais parfait: leur échevin, Gustave Hofman, lui, n'était pas là... forcément, il est à Barcelone!

Tchantchès

Joseph Locatelli et les autorités lors de l'inauguration de la plaque souvenir

CHERATTE



Entre le château Sardaïa et les tenues des anciens mineurs, c'est toute la vie du Hasard qui s'expose à Cheratte. Photos de Willy Leclercq



Le charbonnage vingt ans après Et après ?

Une expo et des conférences pour évoquer le passé et l'avenir du Hasard

LORSQUE le Hasard de Cheratte a fermé ses portes, un octobre 1977, il tenait délimitivement un pôle d'histoire, créée au nord du charbon et au trépas du sang de ses victimes.

La belle-fleur s'est défilée, le château se défilera, le jardin est rebaptisé « la cité des Tunes », mais depuis que les Cheratteois savent que les Compagnons de la Belle-Étoile s'attellent à monter une exposition sur le charbonnage, on jette un autre regard sur les ruines, les souvenirs rejaillissent, Cheratte reprend vie à la Tinsant.

On extrait un peu la houille dès le XVI^e siècle, mais le charbon fera vraiment surface en 1848, lorsque les Sardaïa, seigneurs de Cheratte, s'allieront avec ceux de Honne et de Bonhuelle pour extraire la houille jusqu'à 170 mètres de profondeur. En 1877, un coup d'eau ouïe les galeries et les mineurs qui y travaillent. La société charbonnière renonce à poursuivre l'activité mais en 1905, la société du Hasard de Fâres-Micheroix rachète la concession. Elle y réalise des modernisations, pensées par un ingénieur impérial: René Hairy.

C'est lui qui construit « la tour anglaise », haute de 30 m,

taille la machine d'extraction. C'est encore lui qui s'empare à amener l'électricité de Micheroix à Cheratte par le biais de deux câbles souterrains, longs de 3 km. Commence aussi l'exploitation de ce charbon rouge appelé l'anthracite. « Jusqu'à ce s'éteignent que le charbon peut servir dans les industries. Mais les nouveaux pannes à lui domestiques, meublent de l'anthracite », raconte un ancien mineur.

« Entre 1900 et 1911, la production du Hasard passera de 267.900 à 328.862 tonnes », cite la brochure consacrée à Cheratte et à son charbonnage. Elle vient juste de sortir de presse et sera vendue 100F à l'exposition.

La route vers Liège, le chemin de fer puis le creusement du canal seront amont d'accès pour le Hasard qui se développe.

« En 1951, il y avait 1.200 mineurs de jour, 200 au surface et une cinquantaine d'employés », dit un des auteurs.

Amendes et Jardins

La société avait racheté le château Sardaïa pour en faire une habitation et y loger l'administration. Elle construisa aussi la cité Henry, la cité-jardin qui n'était rien d'un cocon traditionnel. « Encore une fois, Henry s'était inspiré du style anglais, note Jean-François Lemen qui orchestre cette exposition. Il y avait des jardins de fleurs alpines, au passage à l'arrière. On y avait très souvent... »

« jour de la procession, les mineurs se voyaient défilant une semaine de leur côté, une semaine de l'autre, à l'arrière, à l'avant, une semaine grave. Les marchands ambulants devaient être invités d'une autorisation pour pouvoir vendre leurs marchandises dans la cité. Et tous les jardins avaient d'anciens propriétaires à la retraite: c'est tout dire! », lance un mineur.

Les accidents, les grèves, l'abandon, les séismes sur mine, la vie et le caractère des chevaux qui aidaient les mineurs dans les galeries, les bureaux supplémentaires, les maladies, l'arrivée des étrangers... sont abondamment illustrés grâce aux nombreux et intéressants documents que Walthero Frumens, un ancien du Hasard, a pu rassembler à la chapelle.

La cité-jardin a été reprise par la société de logements de l'Agence immobilière. Une partie du site a été classée mais aucune nouvelle vie ne s'y profile. Mais peut-être la conférence-débat « Quel avenir pour Cheratte », qui se déroulera au hall sportif de la rue de Vise, le dimanche 10 novembre à 16 h, metra-t-elle de mille à l'épreuve l'imagination des politiciens et de la population. Peut-être trouveront-ils une nouvelle affectation à ce site historique. A Cheratte, un crève les doigts.

D'autres manifestations sont encore prévues: sous vos yeux, profitez au fur et à mesure...

Images et compte rendu de l'exposition dans le journal La Meuse

LE MOT DU BOURGMESTRE DE VISÉ



C'est le dimanche 16 novembre que se clôturait l'exposition consacrée au 20^e anniversaire de la fermeture du charbonnage de Cheratte. Plus de 1.600 personnes l'ont visitée: ce fut un événement émouvant tant pour les anciens mineurs et leurs familles que pour tous les Cherattois qui purent se remémorer une époque aujourd'hui révolue mais une époque très représentative de la vie wallonne du XIX^e siècle et des 3 premiers quarts du 20^e. Les charbonnages furent un des éléments essentiels de la richesse wallonne et l'insuffisance de la reconversion explique en partie nos problèmes économiques actuels. Il faut cependant souligner - et trop peu de Wallons en sont conscients - que le prix de cette période de haute conjoncture fut élevé: il se solda par de très nombreuses épreuves pour les mineurs: sans atteindre en importance la catastrophe de Marcinelles, les accidents mortels étaient néanmoins nombreux. En outre, de nombreux mineurs contractèrent la silicose et, encore aujourd'hui en Wallonie, ils sont plus de 20.000 à souffrir de cette terrible maladie qui soit-dit en passant est en grande partie une conséquence de la mécanisation qui augmenta la quantité de poussières; les mineurs du XIX^e en avaient beaucoup moins souffert.

Ce dimanche, les Compagnons de la Belle-Fleur qui mirent sur pied cette exposition, avec la collaboration de l'échevinat de la Culture, organisèrent, en outre, un débat sur l'avenir de Cheratte, débat intéressant même si plus de questions furent posées que de solutions apportées. Il est vrai que la reconversion industrielle de la Wallonie est loin d'être résolue: le virage de la fermeture des charbonnages ne fut pas négocié avec la même perspicacité que dans certaines régions voisines.

Charbonnage de Cheratte

On sait qu'à l'époque Gallo-Romaine, on utilisait déjà dans notre région pour les bas fourneaux du charbon trouvé à fleur de terre. L'exploitation de la houille s'est développée durant le Moyen-Âge et dès le 15^e siècle, les maîtres de fosse s'appelaient Sarotea, De Selys ou



encore Trongneau. En 1848, les De Sarolia et les frères Corbesier acquirent la concession de Housse mais malheureusement leur société fut mise en liquidation en 1877 suite à une brusque montée des eaux qui coûta la vie à de nombreux mineurs. Ce n'est qu'en 1905 que les liquidateurs vendirent la concession de Cheratte à la société anonyme des Charbonnages du Hasard qui, sous la direction de la famille d'Andrimont, était à



l'époque une des entreprises les plus florissantes de la région.

72 ans plus tard, soit il y a tout juste 20 ans, le 31 octobre 1977, le charbonnage ferma ses portes. L'exploitation de la houille n'était plus rentable.

L'exposition vous retrace l'histoire du charbonnage mais les organisateurs ont également voulu évoquer le côté humain de cette aventure. Car s'il y a bien un métier dur, âpre, dangereux, c'est bien celui de mineur. Pas plus loin qu'en 1964, il y eut encore 4 morts à Cheratte, les mineurs ayant malencontreusement trouvé une poche d'eau et périrent noyés.

Lorsque pendant des années, on est allé au fond, on n'en ressort jamais complètement indemne. La silicose a fait des ravages et on ne peut regretter ce temps-là. Par contre, d'un autre côté, il faut bien reconnaître que l'exploitation de la houille est la base même du développement économique de notre pays lors de la révolution industrielle au 19^e siècle.

Félicitations et merci à tous les membres de l'ASBL «Les Compagnons de la Belle-Fleur» d'avoir pris l'initiative de cette exposition et à l'échevinat de la culture de la Ville de Visé pour avoir collaboré à cette manifestation car elle permet de revoir un passé pas si lointain que cela mais aussi de montrer qu'à Cheratte, il reste beaucoup de personnes actives.

Le mot du Bourgmestre Marcel Neven et un compte rendu dans Visé Magazine

CHERATTE

Vivre heureux ensemble ? Il faut le vouloir !

C'est sous la pluie que des Cherattois, beaucoup d'anciens mineurs et les *Compagnons de la Belle Fleur* se sont retrouvés, mardi matin pour inaugurer la plaque en cuivre qui brille sous la passerelle de la rue de Visé, en plein cœur du site du charbonnage du Hasard.

En ce 11 novembre, ils s'étaient déjà rendus aux monuments aux morts de Cheratte, pour honorer la mémoire des victimes des deux guerres... avant de mettre les mineurs à l'honneur.

« 1977-1997. Hommage aux mineurs. Don de l'ASBL Les Compagnons de la Belle Fleur. Cheratte », dit cette plaque qui a été dévoilée par M. Locatelli, un ancien du Hasard, en présence du bourgmestre de Visé, Marcel Neven, de la sénatrice Pierrette Cahay, de l'ancien bourgmestre de Cheratte, Marcel Levaux et d'autres



personnalités encore.

« Inaugurer une plaque, c'est facile, cela ne coûte pas cher et c'est médiatique, cela fait vivre, a avoué Roland Gotfryd, le président des Compagnons. Nous voulons dépasser le cliché, la simple évocation: nous voulons, avec la population cherattoise, sans aucune distinction, réamorcer le débat, faire de ce petit bout de terre un endroit où nous vivrions heureux et ensemble, l'un n'allant pas sans l'autre. Et c'est possible, il faut le vouloir! »

Pour le vouloir, les *Compagnons* le veulent et ils le prouvent! Bien sûr, ils ont été aidés par l'échevinat de la Culture de Visé pour monter cette magnifique exposition consacrée à la vie du charbonnage du Hasard. Elle sera encore visible jusqu'au 16 novembre, de 14 à 18 h tous les jours et le vendredi jusque 21 h. L'entrée coûte 80 F pour les adultes, 50 F pour les jeunes et les pensionnés.

Ce sont eux aussi qui, dimanche, ont organisé une

rencontre entre les anciens mineurs. C'est encore eux qui vous convient à leur kermesse aux boudins et vins chauds qui se tiendra samedi, dès 13 h, dans la cour de l'ancienne école, rue de Visé, 123.

C'est encore et toujours à eux que revient l'idée de cette conférence-débat sur le thème *« Quel avenir pour Cheratte »* qui sera organisée, au hall sportif de Cheratte, dimanche, à 16 h. Entrée gratuite.

M. C.

Photo Joseph Lentini

Compte rendu et photo dans un journal local (La Meuse ?)



BILAN SANTÉ

Belle-Fleur de Cheratte : «Check-Up !»

Avant d'entamer les différentes phases de l'aménagement de la tour de la Belle-Fleur, sous la direction du Bureau «Les Sapiteurs», il convenait d'établir un bilan de santé de la structure.

Le jeudi 4 décembre dernier, le bureau d'études du Professeur Jean-Marie RIGO a procédé au diagnostic des bétons. Le montant de ces travaux est évalué à 850.000 F - t.v.a. comprise.

Le Ministre-Président de la Région Wallonne, Robert COLLIGNON, en tant que responsable du Tourisme et du Patrimoine, vient d'accorder un subside de 80% sur la somme engagée pour les travaux préalables à l'aménagement. Les travaux d'aménagement poursuivent plusieurs objectifs :

1. Perpétuer la mémoire et rendre hommage aux travailleurs de la mine.
2. Rendre le site accessible au public et en particulier aux personnes à mobilité réduite.
3. Inscrire la tour de la Belle-Fleur dans les circuits touristiques en Basse-Meuse.
4. Créer un espace de convivialité autour de la tour.

Gustave HOFMAN,
Député Wallon
Premier Echevin du Cadre de Vie,
de l'Urbanisation et des Travaux.

18/12/97

Projet d'aménagement de la Belle Fleur de Cheratte Hauteurs (article du 18.12.1997)

CAMPS INITIATION

LA TOUR A SCHLAMM A CHERATTE



Comment mieux sensibiliser l'enfant que par la découverte sur le terrain et de ses périls. Pour la formation, l'enseignement, organise avec l'association de la maison communale de L. Visé, la théorie et la pratique sur le terrain, ce stage vise à la connaissance de la nature. Le site de la tour est tout trouvé pour la protection de la nature prévues.

Pour tous renseignements s'adresser à l'échevinat de l'Environnement, à

Cette tour appartenait au complexe du charbonnage de Cheratte. Tout en regrettant vivement cette fermeture, la Ville de Visé est tournée sur l'avenir et veut profiter de toutes les circonstances pour faire du nouveau Visé une entité agréable à vivre, entourée de verdure, pourvue de coins calmes et ouverte sur de nouvelles activités commerciales et touristiques.

Les hectares séparant la Cité de Cheratte et l'autoroute sont en projet d'acquisition par la Ville en bénéficiant de 75 % de subsides. Toute une zone déjà verte pourra y être complétée et sera un nouveau maillon dans notre chaîne verte.

Visé veut changer son visage et donner à ses habitants le maximum de douceur et de joie de vivre.

AUTOMATISME GRANDS BÂTIMENTS

LA TOUR DE CHARGEMENT DE LA CITE DE CHERATTE

Dans le charbonnage de Cheratte, cette tour servait au chargement des camions de la « vente au comptant ». Elle est située juste le long du chemin de fer.

La ville de Visé ayant œuvré à la sauvegarde de cette cité suit de très près la rénovation de l'ensemble du site réalisé par la Régionale Visétoise.

Bientôt cette tour, qui n'a plus hélas sa raison d'être va être démolie permettant l'implantation dans toute la zone située le long du chemin de fer de 280 garages.

Voilà encore une magnifique œuvre d'assainissement.



Deux témoins du charbonnage (article de l'Agora n° 13 - Juin 1979)

« Cultiver la mémoire »

L'Association Culturelle Paul Renotte développe sur l'entité de Visé une série d'actions visant à perpétuer la mémoire pour entreprendre l'avenir, la participation au partenariat de « Tripple Rouge » en est une démonstration. En septembre 2004 l'ACPR totale a mis au pied, avec quatre autres partenaires, un ensemble d'activités à Cheratte, à l'occasion des Journées du Patrimoine autour de la cartasse du charbonnage du Hasard.

Prévue par Marcel Lenoir, député honoraire et ancien bourgmestre de Cheratte, l'ACPR totale a de nombreux projets dans son cartou, principalement sur tout ce qui touche à la reconnaissance sociétale et culturelle des quartiers de Cheratte, c'est ainsi qu'un centre pénitentiaire dans Cheratte est en train de voir le jour et il sera opérationnel le 16 avril prochain par les enfants de l'école communale de Cheratte-haut, accompagnés de leurs parents et amis.

L'Association a mis en ligne sur internet deux sites, le premier lancé en fonction des Journées du Patrimoine 2004 <http://groups.msn.com/Cheratte> et fait découvrir principalement Cheratte-bas et surtout le charbonnage du Hasard. Le second site est plus peripatétique, il s'intitule « Projet Cheratte », et en y clique de nombreuses informations sur les projets de reconversion sociale, économique et culturelle de Cheratte. Cheratte, depuis de nombreuses années ne bénéficie pas toujours d'une bonne réputation dans la région légeoise pourtant depuis 1997 en accord, par le biais de diverses associations locales, une amélioration constante des rapports humains intra-muros et le CPAS de Visé y joue d'ailleurs, comme les services communaux, un rôle apprécié et apprécié. Cependant, il reste encore bien du pain sur la planche pour le jeune local de l'ACPR et ses nombreux amis. Car, s'il n'est pas trop tard, il est grand temps de sortir les enfants du char-



Le charbonnage du Hasard de l'isabé et Montpitude dans lequel il s'est installé inopinément.

Mais le projet de l'ACPR est ambitieux et sort des débats cour-

ants et financiers qui aboutit à une certaine bonne société des membres de la locale de Visé-Cheratte assurément la plénitude des projets.



les, cacher les images sombres, retrouver la confiance, associer les gens au devenir de leur époque de vie, travailler avec eux des perspectives durables, voilà autant de projets qui nécessitent bien de l'énergie. Envisageons, pour cela il faut des moyens hu-

Les projets nous intéressent et vous aimeriez en savoir plus ? Vous pouvez prendre contact avec Jacques Chevalier, animateur de l'Association Culturelle Paul Renotte de Visé-Cheratte, au 04764479288

Marie Bellere



Faire revivre le site du charbonnage

Il y a exactement 27 ans, le charbonnage de Cheratte fermait ses portes et tout un quartier s'enfonçait dans le marasme économique. Aujourd'hui le site du charbonnage se déginglue inexorablement alors que pourtant beaucoup de gens sont intéressés par l'endroit et voudraient sauver ce qui peut l'être, le valoriser, tenter quelque chose pour que les décideurs décident enfin quelque chose pour reconverter au mieux le quartier, sans perdre la trace de son histoire, de son passé social, de son patrimoine architectural.

Le succès des récentes Journées du Patrimoine autour du charbonnage, le nombre grandissant de personnes visitant le charbonnage, et venant parfois de très loin, de Hollande, d'Allemagne, de France mais aussi de tous les coins de Belgique, le regain d'intérêt pour la question à Cheratte même et dans les environs, tout cela pousse à lancer un appel le plus vaste possible

à toutes les personnes, associations, sociétés intéressées au devenir du quartier de Cheratte.

L'Association culturelle Paul Renotte, à l'initiative du partenariat d'organisation de Journées du Patrimoine 2004 à Cheratte, lance donc un appel à la rejoindre et à la soutenir, afin de définir ensemble, tout en se donnant des moyens pour le faire, ce qui peut être le moyen pour l'avenir du quartier.

Comment les rejoindre ? Envoyez-leur vos coordonnées : nom, prénom, adresse postale, tél., GSM, mail, âge, profession, ainsi qu'un petit texte vous présentant ainsi que votre intérêt à les rejoindre, soit par la poste à Jacques Chevalier ACPR, rue de Visé 198, 4602 Cheratte (Belgique) soit par mail : cheratte@msn.com. Pour les soutenir financièrement : tous dons les bienvenus au compte de l'ACPR 001-2230403-61 mention « Cheratte ». Visitez le site : <http://groups.msn.com/Cheratte>.

04-46V2 300



Cultiver la mémoire et préparer l'avenir (articles de l'ACPR)

Pour être aimé
Aimé

Martini

LES COMPAGNONS DE LA BELLE FLEUR

FÊTE
de la
SAINTE-BARBE

EDITION
1997 - 1998

CESAR FRANCK

1. O SARI MARES
2. CE MOY DE MAI
3. VOUS ME TUEZ SI DOUCEMENT
4. TE VOICI VIGNERON
5. A LA PECHE DES MOULES
6. LE BATEAU QUI S'ENDORT
7. TENEZ LA DE PRES
8. GENTILS GALANTS DE France
9. IL EST BEL ET BON
10. BELLE QUI TIENT MA VIE
11. I WILL FOLLOW HIM
12. LI TCHANT DES WALLONS

LE CHŒUR DE HERMALLE

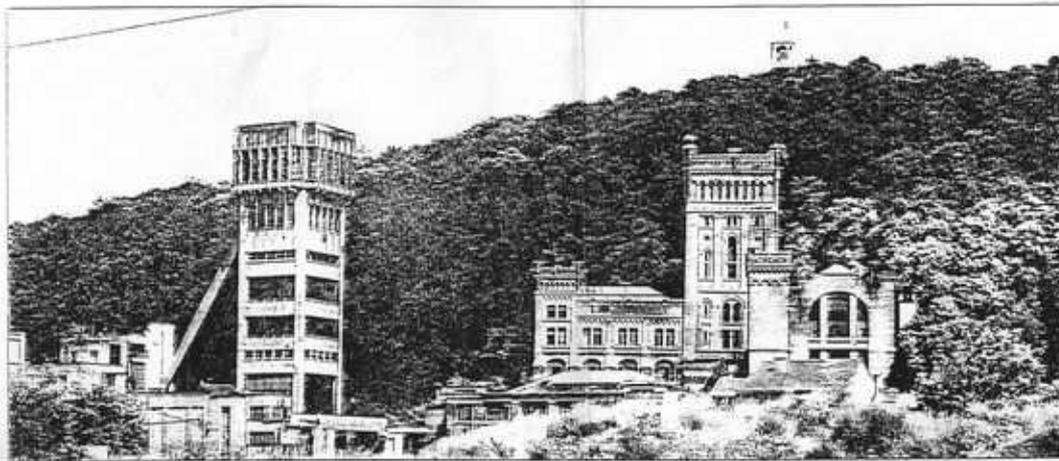
1. TE BE POIEM
2. NOEL BLANC
3. L'ENFANT AU TAMBOUR
4. MILLE COLOMBES
5. C'EST POUR VIVRE
6. MARIE LA POLONAISE
7. DON'T CRYFOR ME ARGENTINA
8. EXTRAIT DE I. LOMBARDI
9. LES CORONS

LES VOIX DE L'AMITIE

1. FORTUNA CARMINA
2. L'ENFANT AU TAMBOUR
3. CARILLON DU PALAIS
4. NOEL BLANC
5. TE BE POIEM
6. ACCORDEON SOLITAIRE
7. BARON TZIGANE
8. VINE PRETIMPS
9. LE KOUKOU
10. TOULE KOJU
11. KUIZAZ
12. UNE BELLE HISTOIRE
13. LES ROSES DE MIDI

ENTRACTE

Concert 1997/1998 des Compagnons de la Belle Fleur pour la fête de Sainte Barbe



La liaison du charbonnage et de la Belle-Fleur — immortalisée sur cette photo en été — pourrait être le symbole d'un lien entre le quartier de Cheratte-bas et de Cheratte-haut. Photo Ceyssart.

Cheratte Une société de Louvain planche sur un projet de commercialisation

Le charbonnage fait bonne mine aux investisseurs

Bureaux, logements, commerces, entreprises, parking et gare : l'avenir du site minier et du château Saroléa se précise. Une société de Louvain vient d'être engagée pour rechercher les futurs investisseurs.

DIDIER SCHYNS

L'assise à l'abandon total depuis sa fermeture, le 31 octobre 1977, l'ancien site minier de Cheratte ressurgira-t-il des ténèbres pour, tel le Phoenix, renaitre un jour de ses cendres ? S'il est prématuré de répondre par l'affirmative à la question, les (bonnes) intentions ne manquent en tout cas pas. C'est ainsi qu'une convention a été passée, le 28 novembre dernier, entre l'Institut du patrimoine wallon, la Ville de Visé et la société louvainoise R&R Projects, à charge pour celle-ci de mener à bien, sur base des études déjà réalisées dans le quartier du Vinave, un projet cohérent de réaffectation, de développement et de commercialisation du site, constitué par le charbonnage du Hâsard, un terrain adjacent appartenant à la commune et le château Saroléa.

La mission porte sur cent jours de travail, répartis sur neuf mois de temps. Le calcul est facile à faire : l'accouchement est programmé pour la fin du mois d'août 2002. C'est à cette date-là que l'on constatera, effectivement, les options privilégiées par le coordinateur du projet, pour le réaménagement du site minier et le réa-

blissement du tissu urbain autour de l'ancien charbonnage.

Tour médiévale classée

Le document stipule, dans son cahier des charges, que R&R Projects s'engage à rechercher les investisseurs et promoteurs potentiels, précise Martial Mullenders, le premier échevin visétois. Il précise également que l'intervention de la société louvainoise, qui avait planché précédemment sur la réaffectation du site du château d'Esneux, aura un triple objet. Primo : l'analyse du marché de l'immobilier à l'échelle de l'agglomération de Visé d'une part, du site du terrain communal, du château et du charbonnage d'autre part. Deutero : la validation de scénarios d'aménagement et de programmation du site pour le projet d'ensemble selon les intentions des différents intervenants et promoteurs publics et privés. Tertio : la formulation des recommandations quant au positionnement économique et écologique ainsi qu'à la commercialisation de l'opération. Le charbonnage de Cheratte, qui fut l'avant-dernier à être fermé en région liégeoise, ne manque effectivement pas d'attraits. Le château Saroléa, qui date du XVII^e siècle, la tour médiévale et plusieurs bâtiments sont classés, tandis que la cité ouvrière du Vinave fait l'objet, depuis plusieurs années, d'une importante opération de rénovation. Cheratte bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle dont il serait

soit de ne pas profiter, explique Martial Mullenders. A mi-chemin entre Liège et Maastricht, elle est entourée d'axes de transport routiers (les autoroutes E25 et E40), fluvial (Meuse) et ferroviaire à la fois. Ce sont des atouts qui ne devraient pas laisser les investisseurs de marbre.

Accord du propriétaire ?

Concrètement, la société R&R Projects a été chargée de présenter un schéma d'aménagement urbanistique du quartier du Vinave, intégrant notamment les projets d'implantation d'un parking (que pourraient utiliser tous les habitants de la Basse-Meuse qui vont travailler à Liège) et d'une gare à Cheratte. Il s'agira, plus que

vraisemblablement, d'un point d'arrêt, indique le premier échevin de Visé. A l'unanimité, le conseil communal avait déjà voté une motion en faveur de la réouverture d'un arrêt à Cheratte. Mais depuis, nous avons rencontré la direction régionale de la SNCB, qui a accepté d'étudier la question à condition que le site soit valorisé et commercialisé. Il se sera par la création de logements, de bureaux, de commerces de proximité ainsi que de petites et moyennes entreprises. Nous avons demandé à la SPI+ de participer à la réflexion et de s'associer à la réalisation du projet. Un projet ambitieux qui pourrait aboutir à la réaffectation du château Saroléa, inscrit sur la liste de protection de sauvegarde du patrimoine wallon mais en piteux état, en

un hôtel. L'idée, intéressante en vertu de la position géographique de l'ensemble architectural (en bordure d'autoroute), est à l'étude. Seul bémol : le site du charbonnage et ses abords, en ce compris le château Saroléa, appartiennent à un propriétaire privé, un milliardaire limbourgeois. Il avait acheté le site avant que plusieurs bâtiments ne soient classés, lâche Martial Mullenders. Sa volonté, aujourd'hui, est qu'un projet sorte de terre. Il pourrait d'ailleurs être pleinement associé, en tant qu'investisseur. Une fois défini, le plan de réaménagement du site sera concrétisé dans un plan communal d'aménagement (PCA), garantie urbanistique essentielle pour les futurs investisseurs. ■

En ascenseur jusqu'à la Belle-Fleur ?

Entièrement rénovée, la tour de la Belle-Fleur, qui trône au sommet d'une colline verdoyante et de l'ancien site minier de Cheratte, sera bientôt intégrée dans un projet touristique qui fera la part belle à la nature. C'est ainsi qu'il est prévu d'ériger, à l'arrière de cette tour, un bâtiment d'accueil, avec toiture végétalisée, qui donnera notamment accès à un arboretum, à des chemins de promenade et à des ruches didactiques. Le montant total du projet est estimé

à 11 millions (272.682 euros), financés pour 60 % d'entre eux par la Région wallonne. Le cahier des charges est parti à l'administration wallonne, précise Martial Mullenders. Dès qu'il rentrera, nous lancerons les adjudications. Tout devrait aller vite : le travail pourrait débiter avant les vacances scolaires 2002. Le projet est, aux yeux du premier échevin visétois, hautement symbolique. Souvent, la population de Cheratte-haut se plaint du manque de connexion avec Cheratte-bas. L'idée, c'est

de coupler le projet de construction de bureaux, commerces, logements et entreprises sur le site minier du Vinave à celui de la Belle-Fleur, de relier le futur pôle commercial à ce pôle touristique. En prévoyant, par exemple, un chemin de promenade du charbonnage jusqu'à la tour de la Belle-Fleur, ou en installant un ascenseur qui mènerait le public d'un site à l'autre. C'est l'une des pistes que nous étudions. Tout comme l'aménagement d'une cafétéria ou d'un restaurant dans la salle des machines de la tour... ■

Un des nombreux projets de réhabilitation du site du charbonnage

CHERATTE

HOMMAGE AUX MINEURS

Cette année, la Sainte-Barbe a été célébrée avec un certain éclat en terroir liégeois. A Cheratte, la *Société des Houyeux* qui célébrait le cinquième anniversaire de sa fondation, fit, en fanfare, le tour complet de la



INAUGURATION D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE DEDIEE AUX MINEURS DE CHERATTE A l'entrée de l'ancienne cité du charbonnage

localité. Après la messe de Sainte-Barbe, une plaque commémorative dédiée *aux mineurs de Cheratte* fut inaugurée à l'entrée de l'ancienne cité du charbonnage. C'est au sénateur Pierrette Cahay, ancien bourgmestre de Visé, que revint l'honneur de dévoiler et de fleurir la stèle. Une délégation (très) colorée de la Commune libre de Saint-Pholien-des-Prés et le drapeau de la section liégeoise des Polonais de Belgique assistaient à la cérémonie.

J.-D.B.

REGION

5^e anniversaire des Houyeux, groupe musical et folklorique cherattois

ANCIEN CHARBONNAGE DE CHERATTE – AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration communale de la Ville de Visé informe la population de ce que Monsieur Armand LOWIE, demeurant à 3630 MAASMECHELEN, Steenweg naar As, 10 a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un terrain sis à 4602 CHERATTE, rue de Visé, 76 (partie de l'ancien charbonnage de CHERATTE), cadastré section C, n° 814 P2.

Le projet consiste en la démolition d'une partie du Charbonnage et plus particulièrement les bâtiments situés à côté des bâtiments classés. Compte tenu d'une erreur de procédure administrative, l'enquête publique doit être recommencée.

L'enquête est ouverte à l'Echevinat du Développement territorial, de la Mobilité et de l'Entretien au Service de l'Urbanisme, rue de Mons, 11 à 4600 VISE.

Le dossier peut y être consulté du 09 juin au 24 juin 2008 inclus, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures, ainsi que le samedi 14 juin 2008 de 8 heures 30 à 11 heures 30. Des explications techniques pourront vous y être fournies par les agents communaux. Une réunion d'information sera organisée par les agents communaux le samedi 14 juin 2008 à 10 heures.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal de la Ville de Visé, rue des Récollets, 1 à 4600 VISE, avant la date de clôture de l'enquête fixée le 24 juin 2008 à 15 heures.

Les réclamations orales peuvent également être formulées le jeudi 19 juin 2008 de 10 heures à 11 heures, au Service de l'Urbanisme, rue de Mons, 11 à 4600 VISE.

*Luc LEJEUNE, Echevin du Développement territorial,
de la Mobilité et de l'Entretien*

Avis d'enquête publique communal pour un projet de réhabilitation d'une partie du site

